

la lettre

RESACOOOP

48 mars 2007

PAROLE D'ACTEURS

Un programme concerté entre la Ville d'Échirolles et la commune rurale de Honhoué au Bénin

Depuis 1991, la Ville d'Échirolles s'est engagée dans un processus de coopération décentralisée avec Honhoué, une commune rurale du Bénin, qui, depuis la mise en place de la décentralisation dans ce pays, est devenue un arrondissement de la nouvelle commune de Houéyogbé.

Les premiers maires élus ont été installés en janvier 2003 au Bénin. Le processus récent de décentralisation a créé un besoin important, pour les élus et les fonctionnaires chargés de gérer ces nouvelles communes, d'échanges d'expériences sur les diverses actions de coopération décentralisée conduites jusqu'à ce jour et leur évolution.

Pour répondre à ce besoin, quatre collectivités françaises de la région Île-de-France, membres du groupe Bénin de Cités Unies France (Rosny-sous-bois, Créteil, Montgeron et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise), ont élaboré un projet de programme concerté avec les collectivités partenaires béninoises (Communes de Cotonou, Houeyogbé, Grand Popo et Porto-Novo), l'Association des Nouvelles Communes Béninoises et la Maison des Collectivités Locales. La Ville d'Échirolles, sensibilisée à ce projet, a décidé d'en être partie prenante.

Le programme concerté consiste en deux missions d'études, l'une réalisée par une délégation de béninois en France, l'autre en retour au Bénin. L'idée est d'associer fonctionnaires et élus à un voyage d'étude autour de mêmes thèmes. En particulier, les relations entre élus et techniciens seront abordées lors de ces missions, mais aussi : la communication en direction de la population, le développement économique local et l'intercommunalité, le fonctionnement d'un conseil communal. Un des objectifs de ce programme est d'appuyer les élus et les agents durant leur première mandature.

La délégation béninoise sera présente en France la semaine du 12 au 19 mars 2007, les différents ateliers de réflexion étant répartis dans les collectivités d'Île-de-France pour des raisons de proximité.

Robert Deplancke

Adjoint chargé des Relations Internationales
Ville d'Échirolles
Mairie - BP 248
38433 Échirolles cedex

édito
Au tout début des années 1990, le Bénin ouvre la porte de la démocratie en Afrique en lançant un vaste processus de consultation populaire, qui annonçait l'aspiration du peuple béninois à plus de démocratie locale et à une implication à la gestion des affaires publiques. Depuis la mise en œuvre des politiques de décentralisation, les collectivités locales et leurs élus sont appelés à gérer le développement de leur territoire et répondre aux attentes de leurs populations.

Le Grand Lyon puis la Ville de Lyon, ont engagé au milieu des années 1990 un partenariat de coopération avec la capitale du Bénin, Porto Novo, ville de près de 300 000 habitants. Avec comme priorité l'appui à la « gouvernance locale », ce partenariat a ciblé dans une première période, des actions de renforcement des principaux services urbains. Il prend aujourd'hui une nouvelle dimension en intégrant une double priorité de Porto Novo : maîtriser un développement urbain « exponentiel » tout en favorisant le développement économique local. Avec l'expertise de l'agence d'urbanisme de Lyon, nous voulons soutenir la nouvelle Communauté de Communes de l'Ouémé, structure intercommunale regroupant les 8 communes environnantes de Porto Novo, et soutenir une politique de développement touristique soucieuse de la valorisation du patrimoine architectural, culturel et naturel de cette région.

Jean-Michel Daclin

Adjoint au Maire de Lyon,
Vice-président au Grand Lyon,
délégué au rayonnement international,
à la coopération décentralisée et au tourisme.
Communauté urbaine de Lyon
20, rue du Lac - 69003 Lyon

La France enfin au diapason pour le MNU !

C'est avec beaucoup de soulagement que PSF-CI a appris que le Sénat français avait adopté, le 24 janvier 2007, l'amendement présenté par l'Assemblée Nationale visant à interdire l'utilisation humanitaire des médicaments non utilisés, les fameux MNU (médicaments non utilisés) que de nombreuses associations françaises continuaient à déverser sur les centres de santé des pays pauvres, perturbant la mise en œuvre de Politiques Pharmaceutiques Nationales réglementées qui garantissent la qualité des médicaments et favorisant un marché illicite en pleine expansion. Depuis 1996, l'OMS et ses partenaires agissant dans le cadre de l'humanitaire et du développement demandaient l'arrêt de ces envois. (Principes Directeurs applicables aux dons de médicaments, Art. 5 – http://www.who.int/hq/1999/WHO_EDM_PAR_99.4_fre.pdf)

Un délai de 18 mois pourra permettre aux « organismes concernés de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement » qui existent depuis très longtemps:

- Des kits de 1^{re} urgence dont le contenu a été défini par l'OMS et ses partenaires sont fournis par des centrales spécialisées en médicaments essentiels. Dans un cadre de post-urgence, il convient de vérifier auprès des comités de coordination et du Ministère de la santé, quels sont les médicaments habituellement utilisés par les professionnels de santé du/des pays et quels sont leurs fournisseurs afin de ne pas introduire de médicaments inconnus des médecins, infirmiers et patients,
- Depuis les années 1990, les pays ont mis en place des circuits d'approvisionnement et de distribution de médicaments appartenant à une liste nationale de médicaments essentiels (LNME) définie par le Ministère de la Santé. Le regroupement des commandes pour satisfaire les besoins des centres de santé se fait au niveau national afin de réaliser des économies d'échelle. Dans le cadre de l'aide au développement qui vise l'autonomie future des pays, il est impératif de s'approvisionner à travers ces circuits officiels.

PSF-CI luttant depuis plus de 10 ans pour l'interdiction de l'utilisation des médicaments non utilisés (MNU), se réjouit donc de ce vote. Désormais, il s'agit d'inscrire le respect des Principes Directeurs applicables aux dons de médicaments, ainsi que le respect des Politiques Pharmaceutiques Nationales des pays en développement ou en situation de crise humanitaire, dans les textes de loi. La solution n'est pas dans le don de médicaments, MNU ou autres, mais dans l'appui aux politiques pharmaceutiques nationales de ces pays.

Source • Newsletter n° 44
Pharmaciens Sans Frontières Comité international.

AU PLAN NATIONAL

Santé : « Cessez d'expédier des médicaments non utilisés ! »

Telle a été l'invitation du Dr Fodé Oussou Fofana, Président du Conseil National de l'Ordre des pharmaciens de Guinée et président de l'Inter-Ordres des pharmaciens d'Afrique (IOPA), lancée au Ministre de la santé français et à l'ensemble des professionnels présents dans la salle, à l'automne dernier.

Les pharmaciens africains tentent de lutter contre le marché illicite et les contrefaçons de médicaments, un marché qui est notamment alimenté par le vol et la récupération de MNU (Médicaments Non Utilisés). Ce circuit contribue au mauvais usage du médicament (médicaments mal identifiés et mal conservés) et présente des risques pour la population. Aussi, lance-t-il un appel pour une politique de médicaments essentiels et de génériques et le respect des lignes directrices de l'OMS, seuls moyens de garantir une dispensation de qualité.

Source • Les Nouvelles Pharmaceutiques n° 328 du 23/11/06 – PSF

Comme pour faire écho à cet appel, l'Assemblée Nationale a voté le 10 janvier 2007 un nouvel amendement à l'article L. 4211-2 du code de la santé publique, stipulant notamment : « Toute distribution et toute mise à disposition des médicaments [ainsi] collectés sont interdites. Ces médicaments sont détruits dans des conditions sécurisées ».

Il a pour objectif de mettre fin à l'utilisation des médicaments inutilisés à des fins humanitaires par les organismes à but non lucratif dans un délai maximal de 18 mois.

Cette mesure intervient dans le cadre de la réflexion engagée suite au rapport de l'IGAS sur le dispositif Cyclamed remis au Ministre en janvier 2005. Compte tenu des risques potentiels de trafic et de non qualité que font courir les médicaments inutilisés, l'IGAS recommande de mettre fin à leur utilisation et de se mettre ainsi en conformité avec les principes directeurs de l'OMS applicables aux dons de médicaments qui ont été élaborés en 1996, puis révisés en 1999, en collaboration avec les principales organisations internationales actives dans le domaine de l'aide humanitaire, dans le but d'améliorer la qualité des dons de médicaments.

De nombreux États ayant décidé ces dernières années de modifier leur code de la santé publique pour se mettre en conformité avec ces principes directeurs de l'OMS, la France reste un des derniers pays à continuer d'envoyer des médicaments inutilisés.

Une entrée en vigueur différée est prévue afin de donner le temps aux organismes à but non lucratif de prendre leurs dispositions pour s'adapter et s'y conformer. D'ici l'entrée en vigueur de l'interdiction, l'utilisation humanitaire sera maintenue dans des conditions strictement définies par voie réglementaire. Un décret définira les conditions de la collecte des médicaments inutilisés, soit en vue de leur destruction, soit, à titre transitoire, en vue de leur utilisation à des fins humanitaires.

Source • Assemblée nationale

Pour en savoir plus • www.assemblee-nationale.fr/12/amendements/3062/306200046.asp

Une nouvelle loi pour la coopération des collectivités locales

L'Assemblée nationale a adopté le 25 janvier 2007, à l'unanimité, la proposition de loi sur l'action extérieure des collectivités territoriales, déposée par Michel Thiollière, Sénateur-Maire de Saint-Étienne. Le texte lève les incertitudes juridiques contenues dans la loi de 1992 et modifie le code général des collectivités territoriales. D'une part, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, dans le respect des engagements internationaux de la France, conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement. D'autre part, si l'urgence le justifie, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent aussi désormais mettre en œuvre ou financer des actions à caractère humanitaire. Cette adoption permet ainsi aux collectivités territoriales françaises de nouer des partenariats avec d'autres autorités locales étrangères, sans risque juridique.

Pour en savoir plus • www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/cooperation-decentralisee_1054/colonne-droite_1665/flash-info_3921/25-01-07-adoption-loi-thiolliere_45442.html

MAAIONG : Organigramme 2007

Mission d'Appui à l'Action Internationale des ONG.

Suite à la réforme du ministère des affaires étrangères de fin 2005, la Mission de coopération non gouvernementale (MCNG) a été supprimée. Le bureau de la coopération décentralisée a rejoint la Délégation à l'action extérieure des collectivités locales (DAECL), alors que dans le même temps un bureau des affaires transversales et du volontariat a été créé. Ce dernier a rejoint le bureau des organisations de solidarité internationale et des entreprises pour former la MAAIONG, Mission d'appui à l'action internationale des ONG. Nous en présentons ci-dessous l'organigramme.

Mission d'appui à l'action internationale des ONG (CID/MAAIONG)

57 Boulevard des Invalides • 75700 PARIS 07 SP

Chef de la mission • Fethi Ben-Brahim

Bureau des organisations de solidarité internationale (CID/CNG/OE)

Chef du bureau • Valérie Huguenin

- ↗ Programmation, affaires financières, suivi de la CCD, genre
Chargé de mission • Alain Canonne
- ↗ Maghreb, Afrique Centrale, Europe centrale et orientale, Santé/SIDA, gouvernance
Chargée de mission • Denise Dariosecq
- ↗ Amérique latine, Afrique de l'Est, développement urbain, droits de l'homme
Chargé de mission • Dominique Doublier
- ↗ Pays du Mékong, Océan indien, développement économique, micro-finance
Chargé de mission • Jean-Louis Freret
- ↗ Golfe de Guinée, Afrique centrale et australe, développement rural, environnement
Contact secrétariat • Annie Oger • tél. 01 53 69 38 90

Bureau des Affaires transversales et du volontariat (CID/CNG/AG)

Chef de bureau • Alain Demaison

- ↗ Volontariat, Affaires financières
Chargée de mission • Muriel Brochen (en cours de remplacement)
- ↗ Éducation au développement, communication
Chargée de mission • Virginie Lucas
- ↗ Migrations et développement, jeunesse (dont programme JSI et VVV/SI)
Contact secrétariat • Édith Dufournier • tél. 01 53 69 38 91
et Sylvie DUMONTIER • tél. 01 53 69 38 94

La coopération décentralisée des collectivités locales dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : l'après forum mondial de Mexico

Il s'agit d'une réédition de l'ouvrage qui avait été réalisé à l'occasion du 4^e Forum mondial de l'eau. Il recense quelques-unes des actions de coopération décentralisée des collectivités locales françaises dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Il a été réalisé par l'Association des Maires de Grandes Villes de France et la Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales du ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec les associations nationales d'élus (ADF, AFCCRE, APVF, ARF et Cités Unies France).

Version imprimable sur www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/publications_827/cooperation-internationale-developpement_3030/serie-partenariats_3220/cooperation-decentralisee-collectivites-locales-dans-domaine-eau-assainissement_15288/avant-propos_43671.html

Bénévoles : vos droits (édition 2006)

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative vient de publier un guide à destination des bénévoles. Il donne des informations sur leurs droits et sur les récentes dispositions (les questions d'assurance, les remboursements de frais, le chèque repas...). Les contacts des délégations départementales à la Vie associative y sont répertoriés.

Vous pouvez télécharger ce guide sur www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_benevole2006-2.pdf

Un nouveau siège pour Bioforce

Le Centre Charles Mérieux qui abrite les nouveaux locaux de Bioforce, a été inauguré le 10 janvier 2007 en présence d'environ 250 personnes, parmi lesquels ses principaux partenaires : le Préfet de Région, le Président de la Région Rhône-Alpes, Alain Mérieux, Président de la Fondation Mérieux, le Vice-président du Grand Lyon et le Député-Maire de Vénissieux. Ce dernier a rendu hommage à Charles Mérieux et a rappelé qu'à sa création, Bioforce était installé dans une tour du quartier Minguettes-Darnaise. Ce déménagement n'est donc rien d'autre qu'un retour aux sources.

Le Centre Charles Mérieux (bâtiment de 2 700 m²) répond à la norme Haute Qualité Environnementale : les matériaux utilisés sont écologiques (pierre, terre cuite, carrobic) et le site dispose de puits de lumière et d'un puits canadien, pour contrôler lumière et température intérieures. Ainsi, Bioforce confirme son souci de préserver les ressources de la planète.

Nouvelle adresse • Institut Bioforce Développement, 41, avenue du 8 mai 1945, 69694 Vénissieux cedex tél. 04 72 89 31 41 • info@bioforce.asso.fr www.bioforce.asso.fr

Forum Réfugiés Lyon : bilan 2006

Malgré la baisse sensible des arrivées de réfugiés dans le Rhône, le département reste le 1^{er} au niveau régional et le 2^e au niveau national, après les départements d'Île-de-France, à accueillir des réfugiés. Forum Réfugiés note une amélioration sensible des conditions d'accueil des demandeurs d'asile dans la région lyonnaise. Le Rhône continue d'être porteur sur la question de l'accueil des réfugiés et sur les solutions pour en améliorer les conditions.

Pour plus de renseignements

Olivier Brachet
Directeur de Forum réfugiés
Tel 04 78 03 74 45 • direction@forumrefugies.org
www.forumrefugies.org

FORMATIONS

CIEDEL **Nouvelles formations** **courtes en 2007**

Des formations courtes pour répondre aux besoins et aux attentes des Organisations de Solidarité Internationale.

Institut universitaire, le Centre International d'Études pour le Développement Local se situe comme médiateur entre la réflexion et l'action, en se positionnant à la fois comme un organisme de formation universitaire et professionnel pour des cadres des secteurs public et privé, et comme un opérateur d'appui à des actions en France et à l'International dans le domaine du développement local, de la décentralisation et de la coopération internationale et décentralisée.

Dans ce cadre, le Ciedel est en lien avec des équipes de nombreuses organisations de solidarité internationale qui travaillent dans un environnement professionnel très évolutif. Souvent pris dans l'urgence du quotidien ou dans la pression des charges de travail, ces équipes manquent de temps pour échanger et réfléchir au sens de leurs actions.

Fort de ce constat, le Ciedel propose à des cadres, expatriés ou nationaux, des temps de réflexion sur leurs pratiques et sur le renforcement de leurs compétences, à travers des formations courtes.

- « **Évaluation des actions de développement** », du **lundi 26 mars** au **vendredi 20 avril 2007**
- « **Politiques et dynamiques de décentralisation** », du **lundi 2** au **vendredi 20 avril 2007**
- « **Évaluation de l'impact des actions de développement** », du **lundi 23** au **vendredi 27 avril 2007**

Niveau BAC + 2

et 5 ans d'expérience professionnelle

Niveau BAC + 3 et plus,

et 2 ans d'expérience professionnelle

dans une action de développement

Informations et inscription

Marie-Christine Tête • Ciedel

19 rue d'Enghien, 69002 Lyon

tél. 04 72 77 87 50

ciedel@univ-catholion.fr • www.ciedel.org

PUBLICATIONS

Annuaire des acteurs **de la solidarité internationale 2007**

L'édition 2007, publiée par RITIMO (Réseau des centres de documentation pour la solidarité internationale) en collaboration avec la Commission Coopération Développement et le Ministère des Affaires étrangères (Mission d'appui à l'action internationale des ONG), vient de paraître. Dans cette nouvelle édition sont présentés près de 400 acteurs, associatifs ou non, engagés dans la solidarité internationale par leur action en France et à l'étranger. La première partie propose des informations sur l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale ainsi que sur les diverses instances de concertation entre les pouvoirs publics et la société civile. On y trouve également des informations pratiques et adresses pour celles ou ceux qui souhaitent approfondir les problématiques du développement ou s'engager. La seconde partie est constituée par l'annuaire des associations, complété par deux index, par pays et type d'activité. Cette partie est également consultable en ligne.

Informations et commande de l'annuaire • www.ritimo.org

« La prise en compte du genre **dans les projets d'adduction d'eau** **potable en milieu rural et semi urbain »**

Guide méthodologique

Pierre d'angle de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'approche par le genre dans les projets de développement fait encore largement défaut. Si l'importance de l'intégration du genre est aujourd'hui reconnue par un nombre croissant de maîtres d'ouvrages et de bailleurs de fonds, sa mise en œuvre dans le cadre des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement reste bien souvent un vœu pieu et se traduit par le recours à des méthodes régulièrement inadaptées, souvent biaisées et réductrices. Cet ouvrage, qui résulte d'une première étude pilote financée par l'Agence Française de Développement dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, est destiné aux planificateurs et gestionnaires de projets. Il se veut un document de référence pour intégrer concrètement la question du genre dans les projets eau et assainissement en milieu rural et semi-urbain. Partant du constat que les résultats attendus de ces projets ne sont pas systématiquement satisfaits, cet ouvrage propose un cadre d'analyse lié à la diversité des usagers des services et une méthode afin de répondre les demandes et les comportements associés à chaque segment de la population.

Téléchargeable sur www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu_document_id=684

Mémento de l' élu local **pour le développement de la lecture**

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des collectivités locales africaines dans la structuration de politiques culturelles, Culture et Développement a publié un Mémento de l' élu local pour le développement de la lecture. Né d'abord de l'expérience de Culture et Développement au Mali, cet ouvrage s'est enrichi de contributions et de concertations avec des partenaires issus de plusieurs pays ouest- africains (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso...). Il permet aux élus en charge du développement culturel sur un territoire donné d'appréhender les enjeux liés à la lecture publique, le rôle de la bibliothèque et ses responsabilités face à la mise en place d'un tel service. Le mémento reprend et synthétise également les principaux textes internationaux relatifs à la lecture publique et aux dons de livres, et propose des exemples de documents nécessaires au bon fonctionnement d'une bibliothèque (règlement intérieur, modèle de convention...).

Petit guide pédagogique et pratique, ce mémento sera bientôt téléchargeable sur le site de Culture et Développement : www.culture-developpement.asso.fr/

Il est également disponible en version papier auprès de l'équipe de Culture et développement.

Contact • Céline Ducroux • Culture et Développement • 9 rue de la Poste, 38000 Grenoble
tél. 04 76 46 80 29 • www.culture-developpement.asso.fr • nord-sud@culture-developpement.asso.fr

GRAD : « Voyageur, certes ! Solidaire, vraiment ? »

Une boîte à outils de 50 fiches utiles

- préparer ou décrire son voyage, sa mission, son projet de coopération
- réussir le retour
- regarder les contextes ici et là-bas
- faire son bilan personnel
- analyser et évaluer un projet
- capitaliser pour échanger
- s'orienter pour le futur...

Commande au GRAD (Groupe de Réalisations et d'Animations pour le Développement)
228 rue du Manet, 74 130 Bonneville • tél. 04 50 97 08 85 • fax 04 50 25 69 81 • grad@fnac.net
www.grad-france.org/

RECHERCHE DE PARTENAIRES RÉSACOOP NE FAIT QUE RELAYER LES RECHERCHES DE PARTENAIRES ET N'EST DONC AUCUNEMENT RESPONSABLE DE LEUR CONTENU.

Niger

L'Association pour le Développement du Village de Liguïdo (ADVL) travaille pour le développement social, culturel et économique de son village de 3291 habitants. Elle souhaite nouer des relations de partenariat avec une association ou une collectivité locale de la région Rhône-Alpes pour l'aider dans ses projets de développement concernant :

- la case de santé du village construite en 2002. Les soins y sont assurés par un agent de santé communautaire formé en 6 mois, assisté de deux secouristes et de deux matrones bénévoles. La case arrive difficilement à satisfaire les besoins du village, compte tenu des problèmes suivants : 3 salles de soins seulement, pas de maternité, pas de salle d'observation ou d'hospitalisation, pas de latrines, pas d'incinérateur, pas d'adduction d'eau, insuffisance des équipements sanitaires, manque de médicaments, pas de chaîne de froid pour la conservation des produits, manque de qualification du personnel...;
- l'école primaire du village créée en 1976. Elle comprend 6 classes et 307 élèves. L'enseignement y est assuré par 5 instituteurs et un enseignant communautaire pris en charge par le village. Les élèves poursuivent le cycle secondaire dans une ville située à 7 km. le taux de réussite aux examens d'entrée en 6^e est faible et cela est dû à : une surcharge des effectifs dans les classes de 43 à 62 élèves, un manque de fournitures scolaires, l'absence d'électricité pour l'étude du soir, au mauvais état général de l'école construite en semi-dur...

Contact • M. Bagoudou Chékaraou
BP 12 130, Niamey, Rép. du Niger • tél. (227) 20738363 • chekaraobag@yahoo.fr

Sénégal

L'Office Communal du tourisme, de la culture et le syndicat d'initiative de M'bour dont la population s'élève à 500 000 habitants, jouent un rôle prépondérant dans la coordination de la politique touristique de la ville. Son objectif est de gagner et de fidéliser ses clients et pour cela il doit inventorier le potentiel touristique de la région en mettant en avant ses richesses locales, son patrimoine historique et culturel, sa gastronomie...

En plus de sa mission d'accueil et d'information, l'OCT doit assurer l'animation locale en créant des événements qui rendront la destination plus attrayante pour les touristes. L'OCT souhaite intégrer la population dans son projet d'animation locale. L'OCT aimerait nouer des relations partenaires avec une association ou une commune de la région Rhône-Alpes dans le domaine du tourisme et de la culture.

Contact • M. Douidou Ndiaye Ditt Kopa
directeur délégué de l'OCT • BP 134, Mbour, Sénégal • tél. 593 56 42.

Humacoop

FORDEP Médecine Humanitaire, Administrateur-géopolitique
Premiers départs, du 2 au 13 avril 2007, au Lycée du Grésivaudan à Meylan.

Objectif : préparer les futurs volontaires à intervenir sur des programmes d'aide internationale.

Public : toute personne dont les compétences correspondent aux besoins des ONG.

Pour plus d'informations
www.humacoop.com • info@humacoop.com

Contact

Marie Reiss-Metz • Humacoop
8 rue Chenoise, 38000 Grenoble
tél. 04 76 51 11 06 • marie.metz@humacoop.com

Espace Associatif du Rhône

La priorité de l'Espace associatif est d'être au plus près des préoccupations quotidiennes des associations et d'apporter des réponses concrètes aux difficultés qu'elles rencontrent. La programmation 2007 se veut équilibrée entre les formations en comptabilité, financement, droit social, juridique, assurance, communication. Toutes les formations ont lieu de 18h à 20h30. L'espace associatif du Rhône tient également des permanences gratuites exclusivement sur rendez-vous.

Inscription et renseignements

Espace Associatif du Rhône, Immeuble le Drapeau
1^{er} étage, 26 rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon
tél. 04 72 61 71 66
espace-associatif@rhone.fr • www.rhone.fr

BIOFORCE

Formation continue pour les professionnels de l'action humanitaire et du développement

- Formation à la Sécurité en Zone Sensible, du 21 au 25 mai 2007
- Gestion de Projet pour la Solidarité Internationale, du 21 au 25 mai 2007
- Gestion des Ressources Humaines pour la Solidarité Internationale, du 18 au 22 juin 2007
- Gestion financière et relations bailleurs pour la Solidarité Internationale, septembre 2007

Contact • Delphine Lorca • Bioforce,
41 avenue du 8 mai 1945, 69694 Vénissieux cedex
d.lorca@bioforce.asso.fr • tél. 04 72 89 36 02

Programmes qualifiants

de Formation Grand Public

Prochaines formations ouvertes au recrutement :

- Technicien en Eau et Sanitation, 4 mois de formation et 6 mois de mise en situation professionnelle
- Gestion de Projet en Solidarité Internationale, 6 mois de formation et 6 mois de mise en situation professionnelle
- Chargé des Services Généraux, option Logistique Humanitaire, formation post-bac (18-22 ans)

Toutes les infos sur www.bioforce.asso.fr

Union Européenne

Nouveaux instruments financiers 2007/2013

Fin 2006, plusieurs textes définissant les nouveaux instruments de financement de la coopération au développement de l'Union européenne ont été publiés.

➤ Le règlement du Parlement européen et du Conseil du 18/12/2006 portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement a été publié au JOUE L378 du 27/12/2006. Ce règlement s'applique à la coopération avec les pays, territoires et régions en développement. La Communauté financera des programmes thématiques dans les pays, les territoires et les régions pouvant bénéficier d'une aide dans le cadre d'un programme géographique prévu par ce règlement (Amérique latine, Asie, Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du Sud). Elle pourra également financer des mesures spécifiques non prévues dans les documents de stratégie ou les programmes indicatifs pluriannuels lorsque surviennent des besoins ou des événements imprévus et dûment justifiés, liés à des catastrophes naturelles, à des troubles civils ou à des crises exceptionnelles. Ce règlement est doté d'une enveloppe budgétaire de 16,897 milliards d'euros sur la période 2007-2013.

➤ Le règlement du Parlement européen et du Conseil du 20/12/2006 instituant un instrument financier pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde a été publié au JOUE L386 du 29/12/2006. En vertu de cet instrument, la Communauté fournira une aide dans le cadre de la coopération au développement et de la coopération économique, financière et technique avec les pays tiers. Cette aide portera sur les domaines suivants : promotion et renforcement de la démocratie représentative, promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, renforcement du cadre international pour la protection des droits de l'homme, la justice, l'état de droit et la promotion de la démocratie, enfin, instauration d'un climat de confiance à l'égard des processus électoraux démocratiques et renforcement de leur fiabilité et de la transparence. L'enveloppe financière pour la mise en œuvre de ce règlement au cours de la période 2007-2013 est de 1104 milliard d'euros.

MAAIONG

dossiers de demande de cofinancement

La MAAIONG nous informe que dorénavant, le dossier administratif que devait produire chaque ONG pour ses demandes de cofinancement à la MAAIONG (un dossier administratif par an, quel que soit le nombre de demandes de cofinancement) est abandonné. Il est remplacé de fait par les dossiers COSA/CERFA que les associations doivent remplir à l'occasion de la signature de chaque convention de cofinancement (donc un dossier COSA/CERFA par contrat signé).

La MAAIONG nous informe que l'ancien dossier COSA sera encore accepté pendant quelques temps.

Contact • François Fiard • financement@coordinationsud.org

Cofinancement MAAIONG calendrier 2007

Commissions des subventions et des comités des projets FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire)

Les demandes de financements des ONG françaises auprès de la MAAIONG sont examinées d'abord en « pré-comités techniques » mensuels.

Les dossiers recevant un « avis favorable » lors de ces pré-comités techniques doivent ensuite être examinés soit :

- en « commission des subventions » en début de mois (pour les subventions volontariat, les projets d'éducation au développement, les projets de terrain hors ZSP)
- en « comité des projets FSP » (pour les projets de terrain sur la ZSP).

Les commissions des subventions se tiennent tous les mois.

Les comités des projets FSP se tiennent 2 à 3 fois par an.

Compte tenu de la faible fréquence des comités des projets FSP, il est recommandé aux ONG d'anticiper sur les délais d'instruction et de déposer le plus tôt possible leur demande de financement.

Dates des commissions des subventions

1^{er} février 2007, 1^{er} mars 2007, 5 avril 2007, 3 mai 2007, 7 juin 2007, 5 juillet 2007, 2 août 2007, 6 septembre 2007, 4 octobre 2007, les autres dates ne sont pas encore fixées.

Dates des comités des projets FSP

9 mars 2007, 14 juin 2007, 27 septembre 2007, 27 septembre 2007

Contact • François Fiard • financement@coordinationsud.org
http://coordinationsud.org/IMG/xls/calendrier_comites_2007.xls

Commission Européenne Appels à propositions 2007

Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh
pour le dialogue entre les cultures

Objectif : identifier des activités et initiatives de soutien au dialogue interculturel dans les 37 pays du partenariat euro-méditerranéen.

Porteurs de projets potentiels : organisations à but non lucratif (ONG, institutions éducatives, culturelles, académiques et de recherche, média à but non lucratif, fondations, collectivités territoriales), membres de l'un des 37 réseaux nationaux de la Fondation Anna Lindh (FAL). Tout projet doit impliquer, au minimum, deux partenaires de deux États membres de l'Union européenne (dont l'un au moins est membre d'un réseau national FAL), ainsi que deux partenaires de deux pays tiers méditerranéens (dont l'un au moins est membre d'un réseau national FAL).

Thèmes des projets en 2007

- Musique (ateliers, compilations) et autres créations culturelles/artistiques euro-méditerranéennes,
- Programme des écoles Euromed (coopération entre établissements d'enseignement primaire et secondaire et instituts de formation des enseignants, des éducateurs, des écoles et des étudiants) en vue d'établir une société euro-méditerranéenne du savoir,
- Jeunes chercheurs et mobilité universitaire,
- Mobilité des artistes (écoles d'été, programmes d'échanges et de résidences d'artistes/créateurs),
- Les femmes promotrices du dialogue et les médias,
- La FAL, le réseau des réseaux (coordination, organisation de séminaires de contact, formation, échanges, lancement de réseaux thématiques).

Date limite de réception : 1^{er} juin 2007

Les lignes directrices et les formulaires de demande sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.euromedalex.org/fr/Proposals.htm

Toute question peut être adressée par courriel à questions@euromedalex.org
ou par télécopie : (20-3) 481 2734 (Égypte).

EUROPEAID

Une série d'appels à projets a été publiée ces dernières semaines concernant l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH). Pour rappel, L'IEDDH est une initiative de l'Union européenne ayant pour but la promotion et le soutien aux Droits de l'Homme et à la démocratie dans les pays tiers.

- IEDDH au Bangladesh : www.eudelbangladesh.org/en/calltender/bangladesh.htm
- IEDDH en Côte d'Ivoire : <http://ec.europa.eu/europeaid/tender/data/d75/AOF73575.zip>
- IEDDH en Turquie : <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>
- IEDDH au Sri Lanka : www.dellka.cec.eu.int/
- IEDDH au Pérou : www.delper.ec.europa.eu/es/whatsnew/2006/conv_democracia_DDHH.htm
- IEDDH en Colombie : <http://ec.europa.eu/europeaid/tender/data/d39/AOF73539.zip>
- Lutte contre les mines antipersonnel en Colombie : http://www.delcol.cec.eu.int/es/novedades/boletin_436.htm
- IEDDH en Albanie : <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>
- IEDDH à Cuba : <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>
- IEDDH en Israël : www.delisr.ec.europa.eu/english/calls4props.asp?id=453
- Sécurité alimentaire au Malawi : www.delmwi.ec.europa.eu/en/tender_call_for_proposals/locally_published_tenders_toc.htm

COSA / CERFA

Nouveau modèle de dossier

Un nouveau modèle a été publié pour le dossier de demande de subvention appelé dossier COSA et qui devient dossier CERFA.

Il concerne toutes les associations désireuses de demander une subvention de la part de l'État ou de ses établissements publics.

Il peut également être utilisé par les collectivités locales.

Vous trouverez ci-dessous en téléchargement une version PDF (inscriptible non enregistrable) :
www.coordinationsud.org/IMG/pdf/COSA-CERFA_dossier_demande_de_subvention.pdf

Et une version Word (inscriptible enregistrable) :
www.coordinationsud.org/IMG/doc/COSA-CERFA_dossier_demande_de_subvention.doc

Contact

François Fiard • financement@coordinationsud.org

Soutien régional à la vie associative

La Région s'engage pour valoriser l'initiative et l'innovation des associations de Rhône-Alpes.

Vous êtes une association loi 1901 domiciliée dans l'un des huit départements de Rhône-Alpes ?

Vous souhaitez développer un projet d'intérêt régional et citoyen ?

Thème retenu pour l'année 2007

Développer des initiatives citoyennes favorisant le lien intergénérationnel.

Date limite de remise des candidatures vendredi 31 mars 2007

À envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Direction des Sports, de la Jeunesse
et de la Vie associative
Service Vie associative

Appel à projets

78, route de Paris - BP 19

69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Pour plus d'informations

www.rhonealpes.fr/default_f.cfm?cd=1173&depth=2&dept0=1024&dept1=1173&doc=5447&CFID=3293442&CFTOKEN=60823658

FORMATIONS

Formations du 1^{er} semestre 2007

Nous vous proposons pour ce premier semestre 2007 notre programme de formations sur la conception de projets et le montage de dossiers de cofinancement avec deux sessions complètes, à Lyon et à Grenoble. Vous trouverez une présentation détaillée et les modalités d'inscription sur notre site internet (www.resacoop.org) à la rubrique « Se former ».

- « Concevoir un microprojet de solidarité internationale », de 10h à 17h
Lyon, le vendredi 23 mars
Grenoble, le samedi 24 mars
- « Monter un dossier de cofinancement », de 10h à 17h
Grenoble, le jeudi 19 avril
Lyon, le vendredi 20 avril
- « Établir un budget de cofinancement », de 10h à 17h
Grenoble, le jeudi 7 juin
Lyon, le vendredi 8 juin

Informations et inscriptions
Isabelle Taine • tél. 04 72 77 87 67
www.resacoop.org

Portail internet Le baromètre 2006

Offrir aux habitants de Rhône-Alpes une vision synthétique de l'engagement régional en matière de coopération et de solidarité internationale, en mesurer les principales évolutions, année par année, telles sont les ambitions du Baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Rhône-Alpes que nous avons publié pour la 3^e fois en décembre 2006.

Disponible sous forme papier ou téléchargeable sur : www.resacoop.org (rubrique Boîte à outils / se documenter / production et coproduction Résacoop).

Réunion La Coopération dans le domaine de l'Eau

La prochaine réunion Résacoop aura pour thème la coopération dans le domaine de l'eau. Nous chercherons à tirer un premier bilan des implications de la Loi Oudin-Santini, qui autorise les collectivités locales et agences de l'eau à consacrer 1 % de leur budget de fonctionnement à la solidarité internationale dans le domaine de l'eau. Cette rencontre se déroulera à la fin du deuxième trimestre 2007. N'hésitez pas à consulter le portail internet pour vous tenir au courant!

ZOOM SUR LES CHANTIERS

Chantier Jeunes

En janvier 2007, les membres du Chantier Jeunes se sont réunis pour dresser le bilan des activités réalisées en 2006 et définir les futurs axes de travail. Les priorités 2007 ont été déterminées à partir des évaluations réalisées auprès des acteurs de la coopération internationale. Ainsi l'accent sera particulièrement mis sur l'amélioration de l'Espace Jeunes du portail internet, le renforcement des compétences des structures d'accompagnement de jeunes en matière de projets à l'international, et leur maillage régional.

Par ailleurs, le compte-rendu de la réunion du 19 octobre 2006 à Vienne, sur le thème « Accompagner la mobilité et les projets de solidarité internationale des jeunes Rhônalpins », est désormais disponible sur le portail Internet de Résacoop (www.resacoop.org) à la rubrique : Boîte à outils – réunions thématiques).

Il est conçu comme un outil méthodologique au service des organisations qui souhaitent accompagner des projets internationaux de jeunes. En annexe, figurent des informations relatives à l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale, ainsi que la liste des principales formations sur l'humanitaire et le développement en région Rhône-Alpes. D'autres outils sont également téléchargeables concernant l'accompagnement des jeunes dans leur recherche de financements et l'accompagnement des jeunes au retour.

Nous invitons les jeunes Rhônalpins qui consultent l'espace qui leur est consacré sur le Portail internet de Résacoop à nous faire part de leurs remarques par mail (mail@resacoop.org) de façon à ce que nous puissions améliorer cette rubrique et répondre au mieux à leurs besoins.

Contact : Sandra Gourbeyre – sgourbeyre@resacoop.org – tél. 04 72 77 87 67

Chantier Santé

Le travail de Résacoop autour du thème de la coopération dans le domaine de la santé.

Plus de 20 % des projets recensés dans la base de données Résacoop concernent des actions dans le domaine de la santé. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'équipe de Résacoop accomplit un travail de fond autour de cette question : plusieurs réunions thématiques lui ont été consacrées, des fiches techniques ont été réalisées et nous avons accompagné la mise en place de l'association Humatem qui met en relation acteurs de santé et acteurs de solidarité internationale autour du don de matériel médical.

Les activités en 2006

- Appui à la réalisation d'un guide sur le matériel médical dans les actions de solidarité internationale : « Équiper une structure de santé : 5 étapes pour réussir » (document élaboré et produit par un groupe de travail composé d'acteurs associatifs et de santé, sous le pilotage de l'association Humatem - disponible à Résacoop sur simple demande).
- Accompagnement de deux écoles d'infirmières des Hospices civils de Lyon dans la construction d'un module de formation à destination d'élèves infirmières réalisant leur stage à l'étranger.
- Organisation, en partenariat avec l'association Smara et la Ville de Lyon, d'une rencontre entre les acteurs de Rhône-Alpes et une délégation de dix médecins maliens, représentants tous les étages de la pyramide de soins du Mali.

Les objectifs pour 2007

- Sensibiliser les acteurs à la nécessité d'articuler leurs actions de coopération avec les politiques nationales de santé publique des pays « bénéficiaires ».
- Permettre la synergie et la complémentarité des acteurs (hôpitaux, collectivités locales, associations, écoles d'infirmières ou de sages femmes).
- Favoriser les bonnes pratiques notamment en matière de dons d'équipements et de dons de médicaments.

Trois types d'actions privilégiés

- Formation autour des questions de l'envoi de médicaments et de matériel médical,
- Appui aux écoles d'infirmière pour améliorer l'offre de stage des élèves (renforcer les collaborations entre les écoles et les associations ou collectivités locales impliquées dans une coopération dans le domaine de la santé, réflexion autour du partenariat entre les écoles qui envoient des stagiaires et les structures qui les reçoivent dans les pays du Sud),
- Mise en réseau des hôpitaux de Rhône-Alpes engagés dans une coopération internationale.

Contact • Corinne Lajarge • clajarge@resacoop.org • tél. 04 72 77 87 67